

**La restructuration financière d'un groupe en difficulté
dans un contexte international**

Le droit en action

**COLLOQUE ORGANISE PAR INTERNATIONAL INSOLVENCY
INSTITUTE (III) ET FRANCE AMERIQUES**

18 mai 2018

Hôtel Le Marois – France Amériques

9-11, avenue Franklin D. Roosevelt – 75008 Paris



PRESENTATION

La société CGG SA est la société *holding* du groupe CGG qui est un **acteur mondial** dans l'industrie des services géophysiques et géologiques. **Suite à l'effondrement du marché des géosciences**, le groupe CGG a enregistré une très forte dégradation de son chiffre d'affaires au cours des 4 dernières années (-2,6 Milliards \$) et **les pertes cumulées** sur 4 ans se sont élevées à plus de **3,9 Mrds\$**.

Au début du processus de restructuration, le groupe CGG supportait un **niveau d'endettement de l'ordre de 2,5 Md€** caractérisé par une complexité liée à la diversité de la nature des financements, la répartition géographique des emprunteurs et les garanties consenties entre les différentes entités du groupe.

Les discussions entreprises dans le cadre **d'une procédure amiable** à compter de février 2017 avec les principaux créanciers et actionnaires de CGG ont permis d'aboutir à un accord avec les principaux créanciers et un actionnaires (DNCA) à mettre en œuvre dans le cadre d'une **procédure de sauvegarde** ouverte le 14 juin 2017. Le tribunal de commerce de Paris a homologué le 1^{er} décembre 2017 le **plan de sauvegarde**. La phase de mise en œuvre du projet a été finalisée fin février 2018, conduisant à une réduction drastique de la dette du Groupe puisque l'intégralité de la dette obligataire (1,7 Mrds€) a été convertie en capital.

Ce processus de restructuration a impliqué de **nombreuses problématiques et notamment** :

- des problématiques liées à la coordination **transfrontalière(s)** des procédures puisque la localisation des différents actifs du groupe (sur les cinq continents) donnés en garantie au bénéfice des créanciers et de certaines dettes a conduit le groupe CGG à solliciter l'ouverture de 14 procédures de *chapter 11* concomitamment à l'ouverture de la procédure de sauvegarde ainsi qu'une procédure de reconnaissance de *chapter 15* ;
- des problématiques liées aux **obligataires** (spécificité de traitement de créanciers *high yield bondholders* pour qui le contrat d'émission était régi par le droit américain) et à **l'absence de classes de créanciers en droit français** (vote des obligataires *high yield* et obligations convertibles dans une même assemblée unique et recours engagés) ;
- des problématiques liées au **traitement des actionnaires en droit français, dont le pouvoir de blocage demeure (d'autant plus au sein d'une société cotée)** malgré la nette détérioration de la valeur économique de la société surendettée et la conversion de la totalité de la dette obligataire (1,7 Mrds€) en capital à travers le mécanisme de *debt-to-equity swap*.

Le dossier CGG **est un « cas d'école »** : **il représente une occasion unique** d'échanger sur les problématiques rencontrées et sur les enjeux juridiques et financiers qu'il a impliqués.

La procédure de sauvegarde **ouverte au profit de la société CGG** a **aussi** permis de mettre en lumière des évolutions nécessaires concernant le droit international et le droit européen.

INTERVENANTS

(par ordre alphabétique)

Les intervenants de la journée sont des acteurs du dossier CGG. Ils sont intervenus en qualité de conseils juridiques et financiers du groupe, des créanciers ou des actionnaires.

Sophie BARBE

Directrice cabinet de consultants ALIX PARTNERS

Jean-Claude BEAUJOUR

Avocat associé cabinet SMITH D'ORIA

Vice-président de l'association France Amériques

Jean-Pierre BEGON LOURS

Juge commissaire à la procédure de sauvegarde de CGG SA

Philippe BERNARD

Président de la Chambre International du Tribunal de commerce de Paris

Hélène BOURBOULOUX

Administrateur judiciaire associée FHB

Membre d'International Insolvency Institute

Jean-François CIZAIN

Associé Banque d'affaires MESSIER MARIS & ASSOCIES

Reinhard DAMMANN

Avocat associé cabinet CLIFFORD CHANCE

Membre d'International Insolvency Institute

Expert auprès de la Commission Européenne

Jean-Pierre FARGES

Avocat associé cabinet GIBSON DUNN

Stéphane-Paul FRYDMAN

Directeur financier du groupe CGG

Martin GLENN

Juge auprès de l'United States Bankruptcy court du District Sud de New York

Saam GOLSHANI

Avocat associé cabinet ORRICK

Joanna GUMPELSON

Avocat associé cabinet DE PARDIEU BROCAS MAFFEI

Arnaud JOUBERT

Associé Gérant Banque d'affaires ROTHSCHILD

Lucile JOUVE

Mandataire judiciaire SELAFA MJA

François KAYAT

Associé Gérant Banque d'affaires LAZARD

Alan W. KORNBERG

Avocat associé cabinet PAUL WEISS, RIFKIND, WHARTON & GARRISON

Membre d'International Insolvency Institute

Jean-Georges MALCOR

Directeur général de CGG

Aymar de MAULEON

Avocat associé cabinet LINKLATERS

Anne-Sophie NOURY

Avocat associée cabinet BDGS,

Nicolas PARTOUCHE

Avocat associé cabinet JEANTET

Béatrice PLACE-FAGET

Directrice juridique du groupe CGG

Yannick PIETTE

Avocat associé cabinet WEIL, GOTSHAL & MANGES

Marc SENECHAL

Mandataire judiciaire BTSG

Membre d'International Insolvency Institute

Isabelle SMITH MONERVILLE

Avocat associée cabinet SMITH D'ORIA

Vice-présidente de la Commission Insolvency de l'Inter Pacific Bar Association

Lionel SPIZZICHINO

Avocat associé cabinet WILLKIE, FARR & GALLAGHER

Jean-Luc VALLENS

Ancien Professeur associé

Magistrat honoraire

Expert auprès de la Commission Européenne

Membre d'International Insolvency Institute

PROGRAMME

Sous la direction scientifique de Jean-Luc VALLENS

9h00 : Accueil, introduction

10h00 : Présentation du Groupe CGG et enjeux de la restructuration, le point de vue de l'entreprise

10h30 : La coordination, la reconnaissance et le déroulé de procédures d'insolvabilité concomitantes en France et aux Etats-Unis

11h30 : Pause

12h00 : Comités et assemblée de créanciers vs. Classes de créanciers : organisation, fonctionnement, décision et recours

Déjeuner sur place

14h30 : Les spécificités de la restructuration de la dette *high yield*

15h30 : Les actionnaires d'hier et de demain dans un contexte de société cotée : minoritaires et créanciers

16h30 : Conclusions et perspectives



GIBSON DUNN

LAZARD Linklaters



Paul|Weiss



WILLKIE FARR & GALLAGHER LLP



HOTEL LE MAROIS

9-11, avenue Franklin Delano Roosevelt, 75008 Paris



Accès :

Métro : Franklin D. Roosevelt (lignes 1 et 9) ou Champs Elysées Clémenceau (lignes 1 et 13)

RER : Invalides (ligne 8 et 13 du métro et RER C)

Route : Périphérique sorties Porte Maillot ou Porte Dauphine

http://www.france-ameriques.fr/ressources/venir_a_france_amerique.pdf